

Sallanches

LA VILLE AU PAYS
DU MONT-BLANC

Rapport d'Orientations Budgétaires

Budget 2024

Conseil Municipal – 21 février 2024



The background of the slide is a warm-toned photograph showing a person's hands working on architectural blueprints. One hand points to a specific area on the plan, while the other holds a black fountain pen. A laptop is visible in the background, and the scene is lit with soft, golden light, suggesting a professional office environment.

Sallanches

LA VILLE AU PAYS
DU MONT-BLANC

Rapport d'Orientations Budgétaires 2024 Budget général

Le Rapport d'Orientations Budgétaires, une étape importante dans le cycle budgétaire annuel des collectivités locales

Les éléments de prospective issus de la loi des finances 2024:

- Coefficient de revalorisation forfaitaire des bases fiscales en fonction de l'inflation constatée est de 3,9%
- Hausse des concours financiers de l'état (+1.2%)
- Maintien du bouclier tarifaire pour les petites collectivités
- Généralisation des budgets verts : valorisation des investissements liés à la transition écologique et annexe financière consacrée à la dette verte.



Le contexte financier du budget 2024



- **Au niveau mondial**, la baisse des prix de l'énergie a contribué au recul de l'inflation globale et à l'atténuation des tensions pesant sur le budget des ménages.
- **Au niveau de la zone euro**, une reprise modeste de l'activité économique en 2024 parallèlement au redémarrage de la consommation.
- **En France**, après un fort ralentissement de l'activité économique en 2022 (+2,6% après +6,8% en 2021), la croissance économique s'est montrée plus forte qu'attendu au premier semestre de 2023, sur fonds de dynamisme du commerce extérieur. Celle-ci a été plus modeste sur la fin de l'année 2023 et la croissance du PIB devrait refluer et passer de 0.9 % en 2023 à 0.8 % en 2024, avant de remonter à 1.2 % en 2025.

Une reprise au Budget Primitif d'un excédent de plus de 5,6 M€

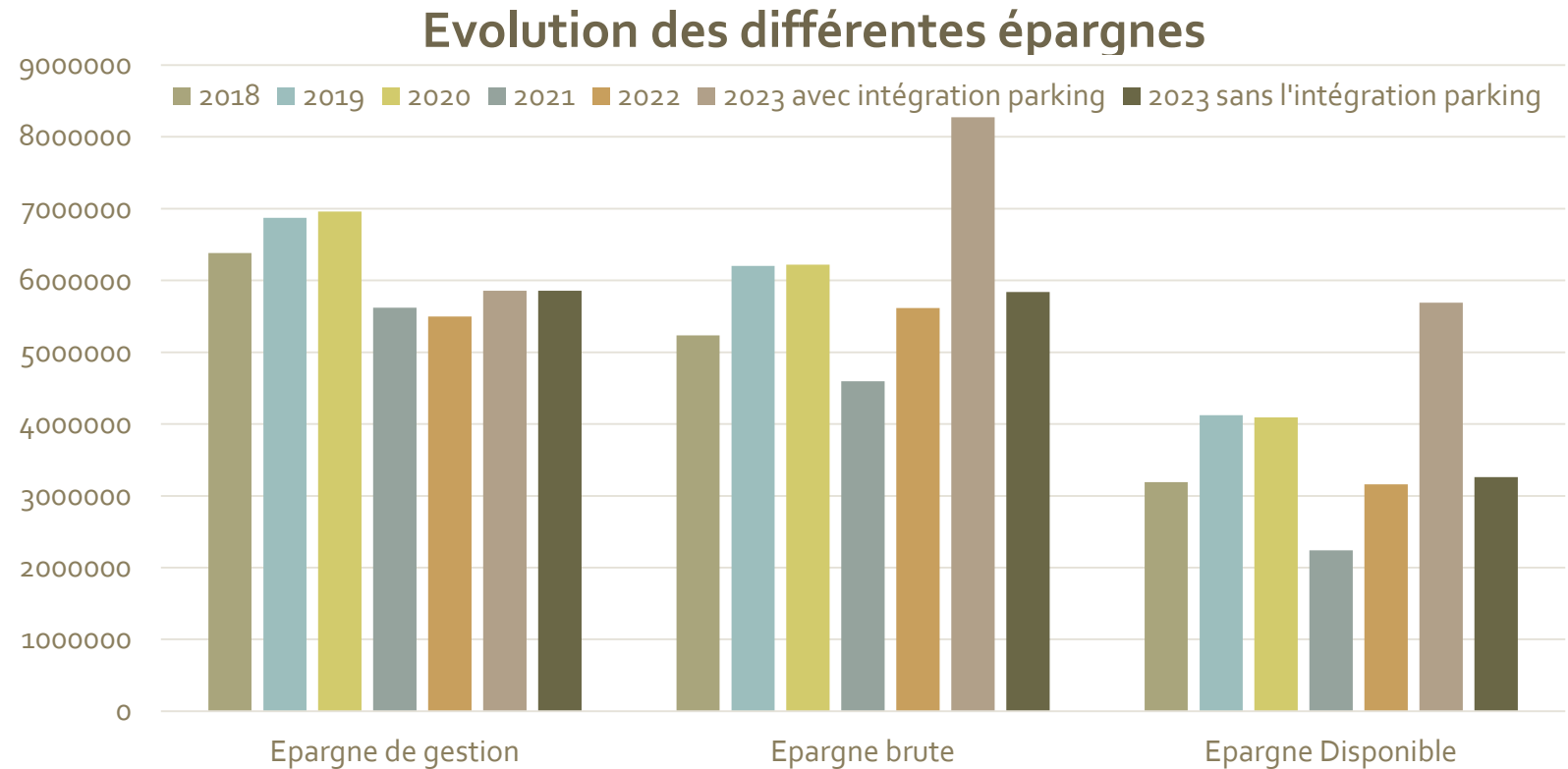
	Résultats 2023
	Provisoire
Résultat de la section de fonctionnement - Excédent	4 937 122 €
Résultat de la section d'investissement - Deficit	- 4 093 974 €
Résultat global de l'exercice 2023 - Excédent	+ 843 148 €
Résultat reporté exercice antérieur	+ 7 064 157 €
Résultat global de clôture	+ 7 907 304 €
Solde déficitaire des restes à réaliser	- 2 254 716€
Résultat excédentaire après financement des restes à réaliser	+ 5 652 588 €

Les résultats
provisaires de
l'exercice 2023

Sallanches
LA VILLE AU PAYS
DU MONT-BLANC

La situation financière de la ville de Sallanches à fin 2023 est saine.
La commune dispose d'une épargne brute confortable qui lui permet de financer sa dette et une partie de ses investissements.

Analyse	2018	2019	2020	2021	2022	2023 avec intégration parking	2023 sans l'intégration parking
Epargne de gestion	6 382 052 €	6 872 588 €	6 959 290 €	5 621 030 €	5 495 366 €	5 856 920 €	5 856 920 €
Epargne brute	5 236 832 €	6 204 045 €	6 217 993 €	4 597 052 €	5 613 873 €	8 270 355 €	5 840 355 €
Epargne Disponible	3 190 470 €	4 120 832 €	4 091 005 €	2 242 306 €	3 158 385 €	5 690 155 €	3 260 155 €



Analyse rétrospective
du budget
Période 2018 – 2023
Les soldes de gestion

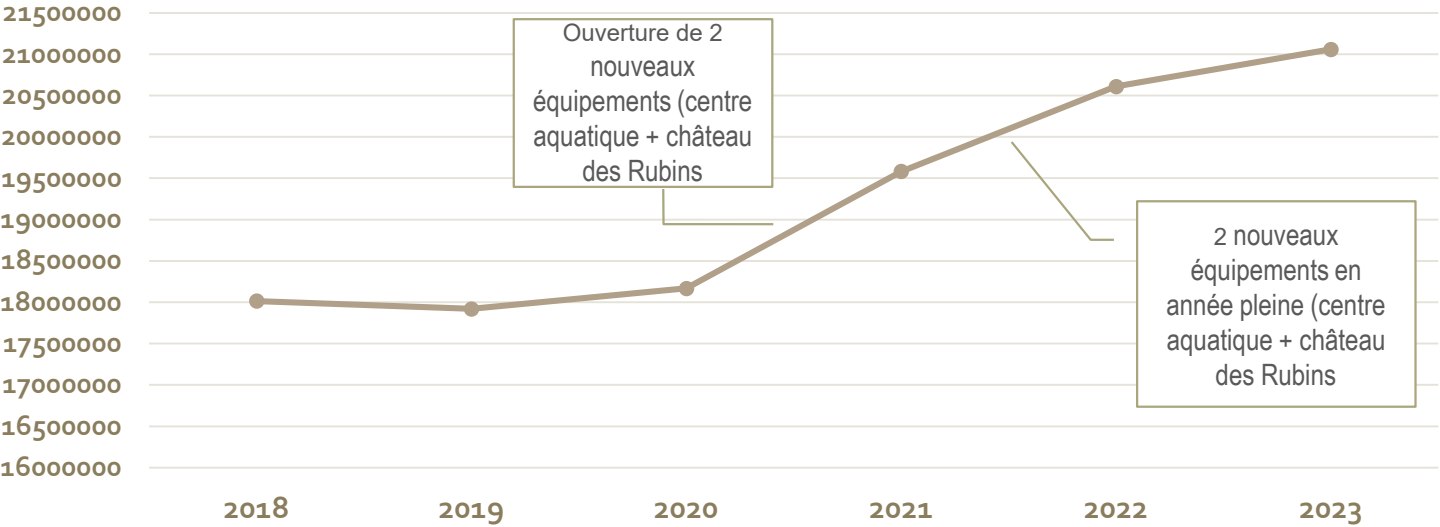
Sallanches
LA VILLE AU PAYS
DU MONT-BLANC

La situation financière de la ville de Sallanches à fin 2023 est saine, mais impactée par l'inflation, des mesures gouvernementales importantes de revalorisation des salaires pour les agents publics et le coût de l'énergie

	Total des dépenses réelles de fonctionnement (DRF)	Variation des dépenses réelles de fonctionnement N/N-1
2018	18 014 182	2,15%
2019	17 919 110	-0.53 %
2020	18 168 224	+1.39 %
2021	19 581 896	+7.78%
2022	20 609 984	+5.25%
2023	21 057 675	+2,17%

Inflation annuelle 2023: 4,9%

Evolution des dépenses réelles de fonctionnement



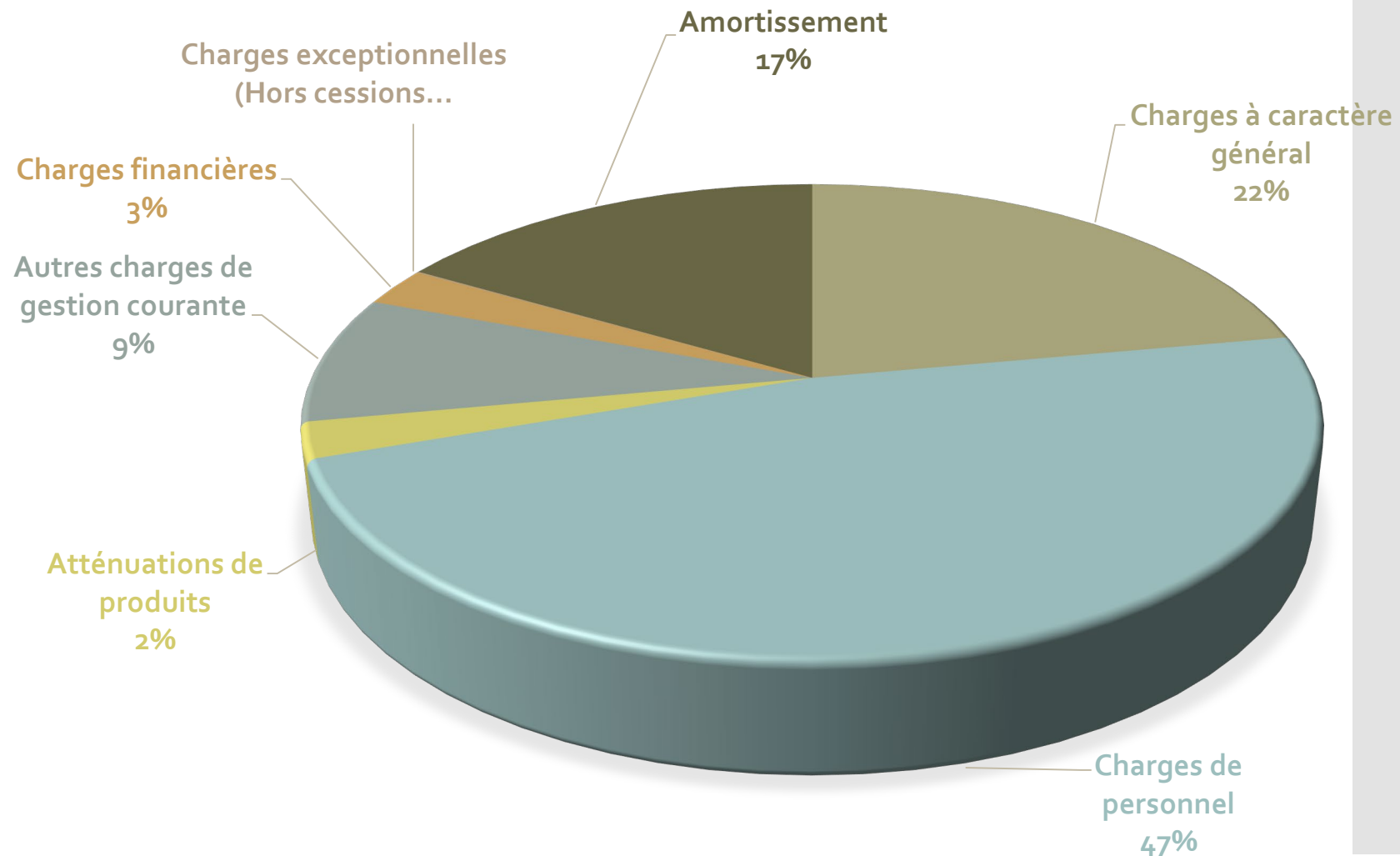
Les charges réelles de fonctionnement

Les charges réelles de fonctionnement de la ville représentent 21 057 675 € en 2023. Elles ont évolué de 2018 à 2023 de 16,9% (évolution de l'indice des prix à la consommation de 2018 à 2023: 15,1%)

Les charges de fonctionnement

Répartition de l'ensemble des charges 2023 de fonctionnement par chapitres

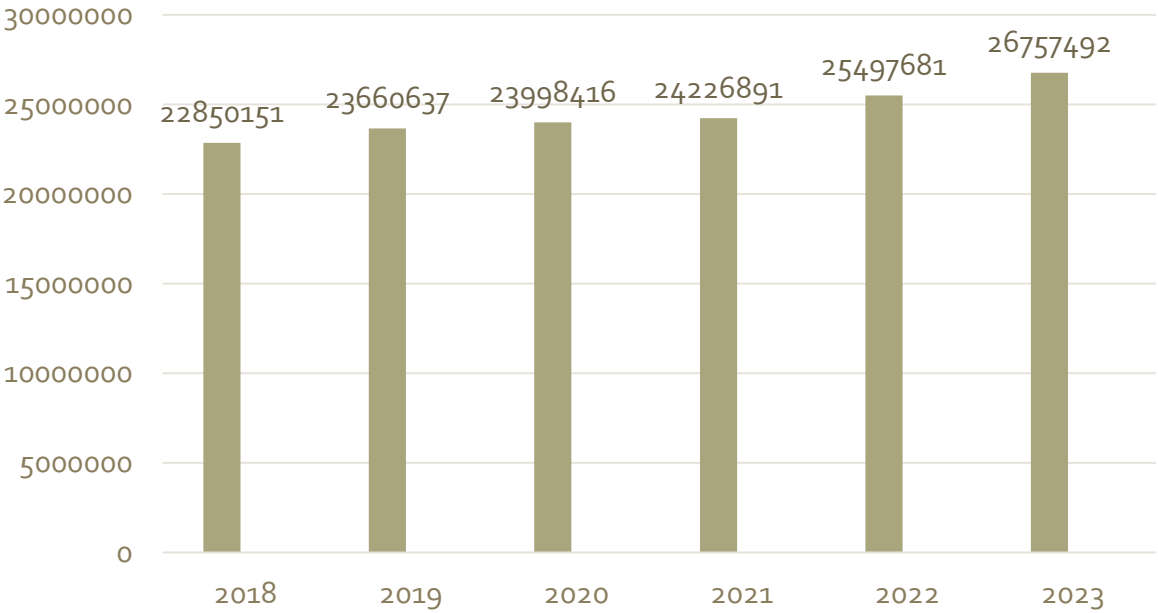
Sallanches
LA VILLE AU PAYS
DU MONT-BLANC



La dynamique des recettes s'explique par l'évolution des bases fiscales indexée sur l'inflation et la bonne fréquentation des services de la commune .

	Total des recettes réelles de fonctionnement RRF (hors cpte 775)	Variation RRF
2018	22 850 151	0,05%
2019	23 660 317	3.55 %
2020	23 998 416	1.43 %
2021	24 226 891	1 %
2022	25 497 681	5.24%
2023	26 757 492*	4,94%

*hors écriture intégration du parking cœur de ville au budget annexe



Les produits de fonctionnement

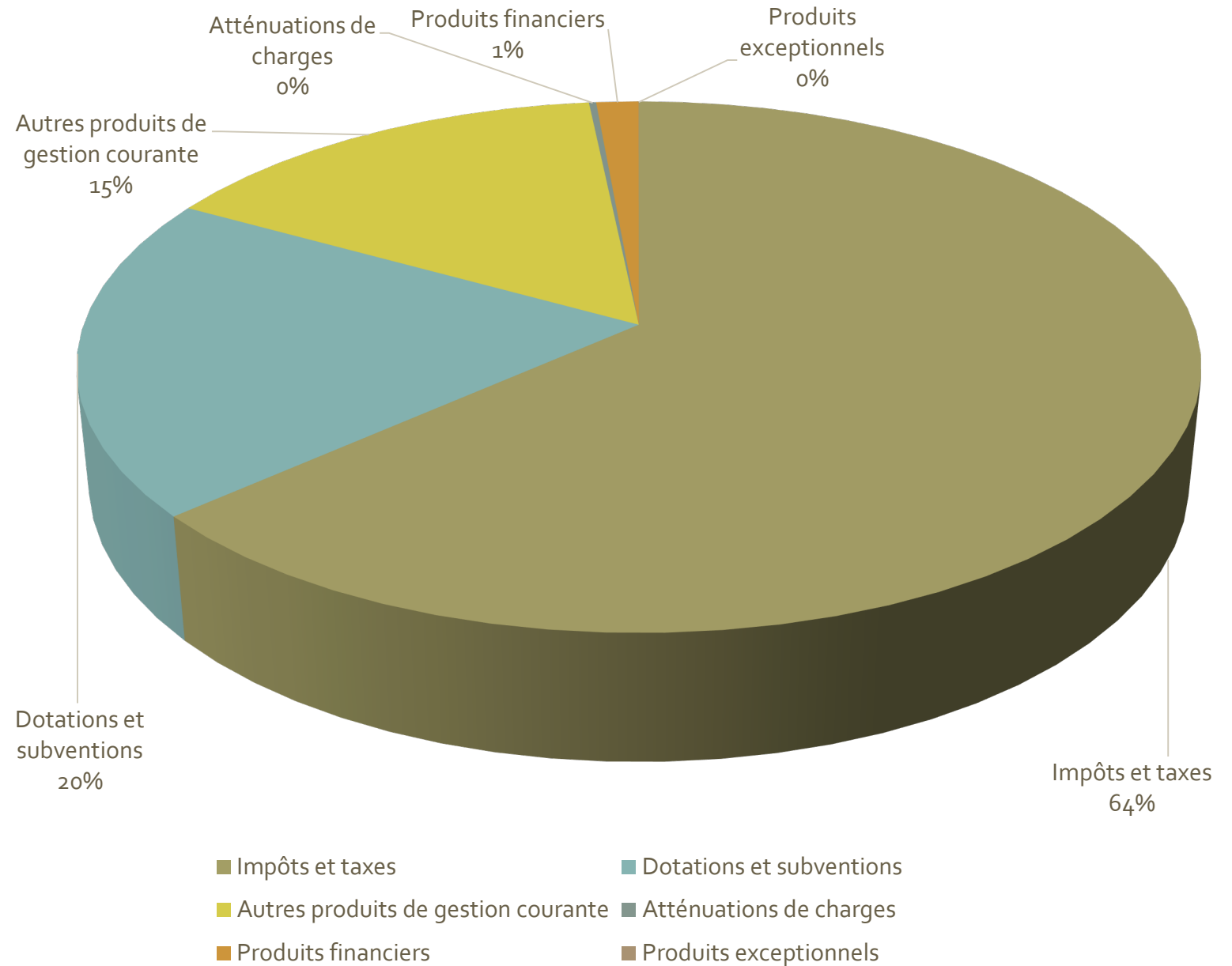
Les recettes réelles de fonctionnement de la ville représentent 26 757 492 € en 2023. Elles ont évolué de 2018 à 2023 de 17,09%

Sallanches
LA VILLE AU PAYS
DU MONT-BLANC

Les recettes de fonctionnement

Répartition de l'ensemble des recettes 2023 de fonctionnement par chapitre

Sallanches
LA VILLE AU PAYS
DU MONT-BLANC



Les produits de fonctionnement

Les taux de fiscalité de la commune sont stables depuis 2016



Contributions directes locales	Base nette habitation	Base nette Foncier Bâti	Base nette Foncier non bâti
2018	25 650 103	24 952 591	102 163
2023	3 807 031*	28 512 163	108 600

+14,3%

+5,8%

*Résidence secondaire uniquement suite à la réforme sur la suppression de taxe d'habitation sur les résidences principales

Taux d'imposition	Taux - Taxe d'habitation	Taux moyen national Taxe Habitation	Taux - Foncier Bati	Taux moyen national Foncier Bâti	Taux - Foncier non Bati	Taux moyen national Foncier non Bâti
2016	19.69 %	24.38 %	13.55 %	20.85 %	59.11 %	49.31 %
2021	19.69 %	20.29%	25.58%*	33.48%	59.11 %	52.65%
2023	19.69 %	20.29%	25.58%*	33.48%	59.11 %	52.65%

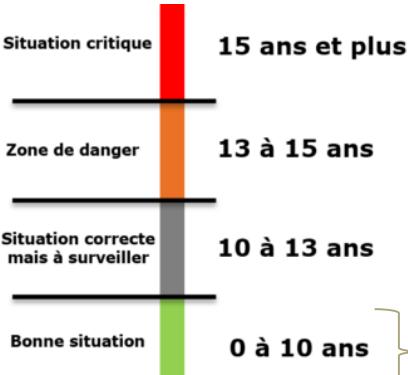
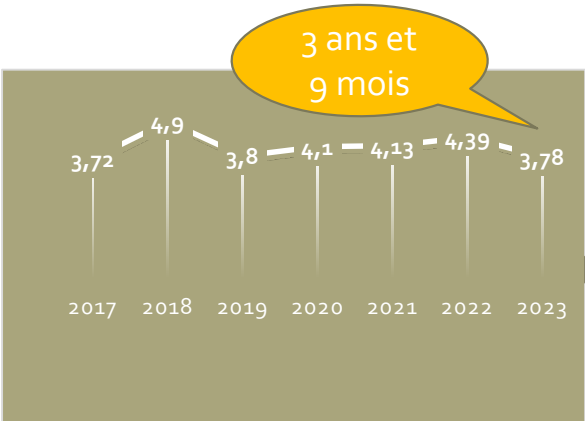
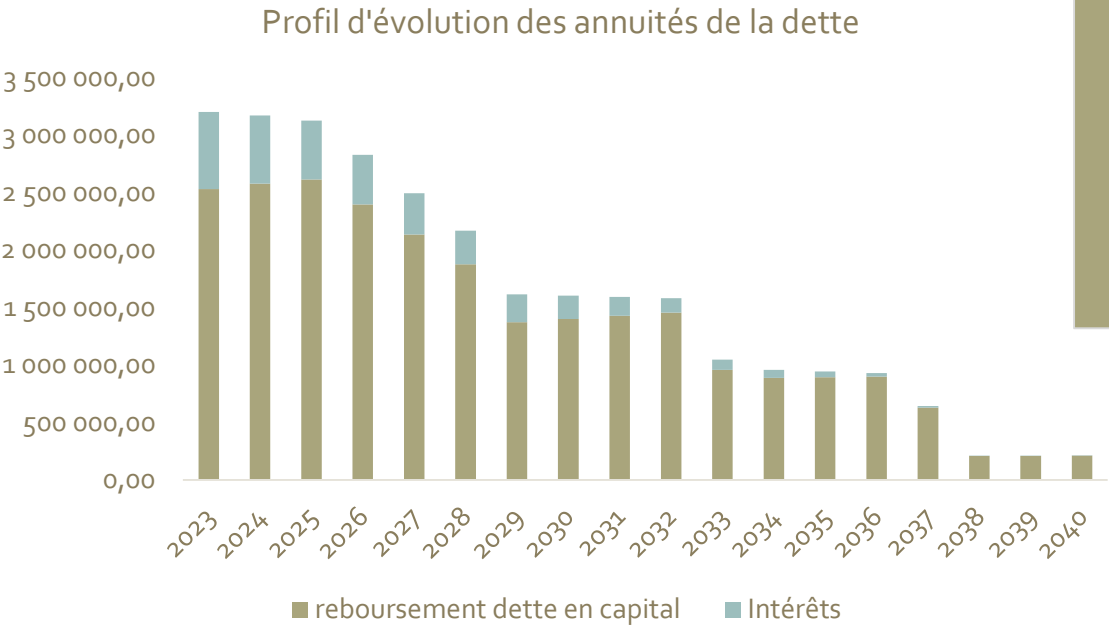
Sallanches	Passy	Cluses
25,58 %	30,95%	28,84 %

*A partir de 2021, le taux du Foncier Bâti suite à la réforme de la taxe d'habitation intègre celui du Conseil Départemental à savoir 12.03%

De 2018 à 2023 la commune de Sallanches a investi **plus de 63,5 M€** soit en moyenne **10,5 M€** par an. Pour financer la totalité de ces investissements elle a emprunté **12 M€ (18,9%)**

	Dettes au 31 12	Variation Dettes	Emprunts nouveaux
2018	25 685 550	21.33 %	4 000 000
2019	23 597 848	-8.13 %	0
2020	25 472 662	7.94 %	4 000 000
2021	23 118 078	-9.2%	0
2022	24 662 478	+6.7%	4 000 000
2023	22 133 622	-10,25%	0

L'encours de dette de la Collectivité au 31 décembre 2023 s'élève à 22 133 622 €. Le taux moyen payé est de 2,72% pour une durée de vie résiduelle de 10 ans et 11 mois.



Au terme de l'exercice 2023, les constats suivants peuvent être faits :

- L'exercice budgétaire 2023 témoigne d'une activité soutenue marquée par l'avancement et la concrétisation de plusieurs projets de mandat. Sur les dépenses d'équipement (Chapitre 20 à 23), **le taux de réalisation, avec reports, s'élève à plus de 84 %.**
- **Aucun emprunt n'a été réalisé** pour financer ces dépenses d'équipement.
- **Un maintien d'un fonds de roulement a un niveau correct** pour permettre le financement des dépenses d'équipement de 2024.
- Des décisions se sont imposées à l'ensemble des collectivités par l'Etat qui s'est, de nouveau, invité sur cette question en prévoyant une attribution de points supplémentaires à l'ensemble des grilles de rémunérations sans contrepartie financière ainsi que la mise en place de l'indemnité de résidence.



Sallanches
LA VILLE AU PAYS
DU MONT-BLANC



Les orientations du budget 2024

- Les éléments de cadrage de la préparation budgétaire:
 - La ville ne prévoit **pas d'augmentation des taux de fiscalité pour l'année 2024, ces taux sont inchangés depuis 2016**. En revanche la commune a délibéré en 2023 pour augmenter de **30 % le produit de la taxe d'habitation supportée par les résidences secondaires. Le taux reste inchangé** soit un taux de 19,69%. Le produit attendu pour cette revalorisation est de l'ordre de 225k€.
 - **Le coefficient national** de revalorisation forfaitaire des bases fiscales en fonction de l'inflation constatée est de **3,9%**
 - La **stabilisation** de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) du bloc communal et le Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC)

L'objectif est de contenir l'évolution du budget sur un niveau maximum de 4% afin de prendre en compte les hausses diverses et de maintenir le niveau de services attendu par les habitants.



Le cadrage de la section de fonctionnement

Sallanches
LA VILLE AU PAYS
DU MONT-BLANC

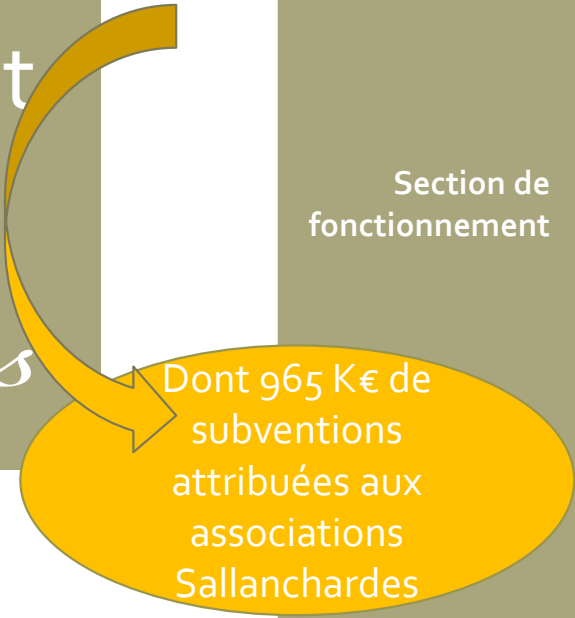
• Objectif 2024 en fonctionnement :

Les charges :

22 900 K€ (hors virement à la section d'investissement et dotations aux amortissements) soit une évolution de 4% par rapport aux crédits 2023 (22 000K€)

Les produits:

26 603 € (hors crédits écriture travaux en régie) soit une évolution de 3,35% par rapport aux crédits 2023 (25 742K€)



	Dépenses 27 151 K€		Recettes 27 151K€	
Section de fonctionnement	Charges à caractère générale	6 575 K€	Produits des services	2 616 K€
	Charges de personnel	13 050 K€*	Impôts et taxes	17 306 K€
	Autres charges de gestion courante	2 072 K€	Dotation et participations	4 862 K€
	Atténuation de produits	620 K€	Autres produits de gestion courante	1 372 K
	Charges exceptionnelles, Provisions et Dépenses imprévues	1 K€	Atténuation de charges	60 K€
	Intérêts de la dette	573 K€	Produits financiers	375 K€
	Autofinancement et Amortissements	4 260 K€	Produits exceptionnels et virement entre section	560 K€

* Données à consolider

Focus sur les dépenses de personnel (chapitre 012)



40% de la
hausse
budgétaire
2024
404 200 €

- Les dépenses de personnel font l'objet d'une attention particulière en considération de l'impérative nécessité de contenir l'évolution des dépenses de fonctionnement. La masse salariale est toutefois très impactée par les évolutions réglementaires dont les collectivités n'ont pas la maîtrise et qu'elles se doivent d'appliquer.
- Dans ce contexte, pour 2024, les dépenses de personnel sont amenées à évoluer d'un peu plus de 9%.

Ces évolutions se déclinent de la manière suivante :

- **Les mesures gouvernementales en faveur de la revalorisation des salaires dans la fonction publique :**

- Revalorisation du point d'indice au 1^{er} juillet 2023 de 1,5% à prévoir sur une année pleine soit 36 400€
- Attribution de 5 points d'indice au 1^{er} janvier 2024 sur tous les indices de rémunération soit 160 600€
- Hausse du smic au 1^{er} janvier 2024 environ 10 000€
- Attribution de l'indemnité de résidence 3% du traitement brut à tous les agents de la collectivité soit 197 200€.

Focus sur les dépendances de personnel (chapitre 012)



- **Les mesures de la municipalité en faveur de son personnel**
 - Le réajustement du régime indemnitaire pour certains agents proposés en 2023 et chiffré en année pleine à **129 000€**.
 - Le tuilage de poste (départs en retraite, remplacement longue maladie...) : **124 000 €**.
 - La hausse de la prime d'assurance: **+6 600€** (71 550€ au lieu de 64 950€).
 - Une enveloppe destinée au versement de la prime vie chère soumis à l'arbitrage : **80 000€**.
 - Le reste constitue la part Glissement Vieillesse et Technicité (GVT) issue du déroulement de carrières des agents et le renfort de certains services (Police municipale, Econome de flux, restauration scolaire,...) qui représente une évolution annuelle de la masse salariale d'environ **252 000 €**.



Prévision 2024 : 18 880 K€ de crédits totaux d'investissement (hors restes à réaliser 2023) crédits qui traduisent la poursuite du rythme d'investissement 2023 (18 367 K€)

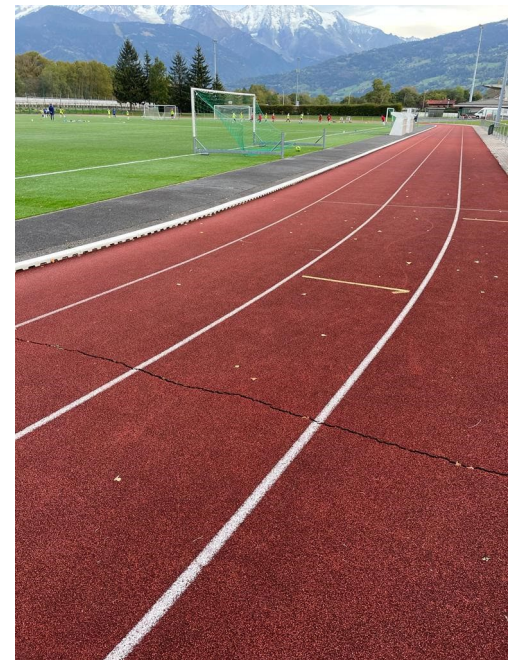
La municipalité poursuit un programme d'investissement ambitieux malgré les difficultés conjoncturelles rencontrées.

Les dépenses d'équipement se situeront autour de 15 millions d'euros avec la concrétisation de travaux en cours mais aussi de nouveaux investissements.

Le programme
d'investissement
2024, une
poursuite des
investissements
ambitieux pour
notre territoire

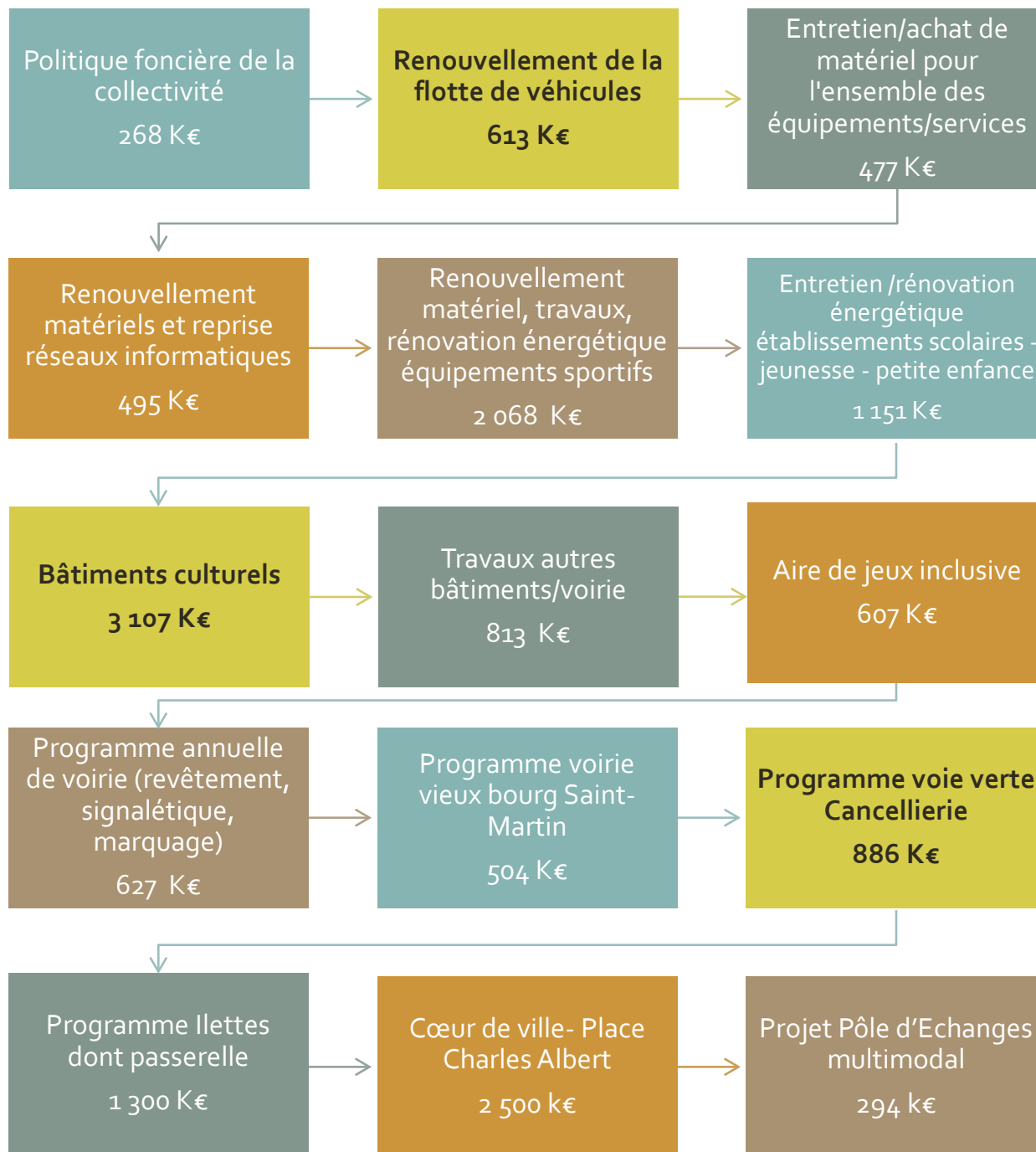
Sallanches

LA VILLE AU PAYS
DU MONT-BLANC



Détail des principales enveloppes d'investissement et programmes d'équipements

Sallanches
LA VILLE AU PAYS
DU MONT-BLANC



Sallanches

LA VILLE AU PAYS
DU MONT-BLANC

Quelques
opérations
significatives à
inscrire au
BP2024

Ecole de musique, de danse et de théâtre : **3 037 872 €**

Site des Ilettes / passerelle : **1 300 000€**

Réaménagement vieux bourg Saint-Martin : **504 000 €**

Voies vertes : Cancellerie et Avenue Saint Martin : **886 000 € et 30 000€**

Cœur de ville – Place Charles Albert : **2 500 000€**

Programme annuel de voirie (revêtement, signalisation, marquage): **627 000 €**

Rénovation énergétique et toiture espace d'animation : **643 000€**

Travaux écoles : **333 200 €**

Gymnase de Cayenne éclairage : **414 000 €**

Vestiaires du Rugby: **500 000 €**

Piste d'athlétisme : **1 000 000 €**

Aire de jeux inclusive : **607 000 €**

Poursuite étude + reprise réseaux château de la Frasse : **230 000 €**

Pôle d'échange multimodal étude AVP : **294 000 €**

Travaux logement gendarmerie: **116 000 €**

Sécurité informatique : **405 000€**

Vidéo protection : **120 000€**



Le financement de la section d'investissement

En plus de l'autofinancement dégagé au BP 2024 soit **2 690 K€** et des dotations aux amortissements pour **1 570 K€** les investissements 2024 seront financés par l'affectation des résultats excédentaires de clôture 2023 après financement des restes à réaliser soit **5 653 K€**.



Ainsi que d'autres recettes externes pour un montant de **5 714 K€** dont entre-autre:

- FCTVA (**1 384 K€**)
- Taxe d'aménagement (**250 k€**)
- Produit des amendes de police (**80 K€**)
- Subventions d'équipements des différents partenaires ayant fait l'objet d'un arrêté d'attribution ou d'un courrier de notification (**4 000 K€**). D'autres dossiers sont à l'étude. En l'absence de réponse officielle de nos partenaires ces recettes ne sont pas inscrites au BP2024.

Le financement de la section d'investissement

DEPENSES		RECETTES	
Dépenses investissement	15 620 K€	Autofinancement / Amortissement	4 260 K€
Travaux en régie	500 K€	Recettes d'investissement	6 181 K€
Remboursement de la dette	2 577 K€	Résultat clôture 2023 après financement des RAR	5 653 K€
Divers	183 K€		
TOTAL DEPENSES	18 880 K€	TOTAL RECETTES	16 094 K€

Besoin de financement : 2 786 K€

Pour compléter le financement de la section investissement, un emprunt de **2 786 k€** serait nécessaire.

La municipalité poursuit son travail pour affiner ses dépenses et rechercher d'autres recettes



Sallanches

LA VILLE AU PAYS
DU MONT-BLANC

Rapport
d'Orientations
Budgétaires 2024
Budget annexe
parkings municipaux

Rapport d'Orientations Budgétaires 2024

Budget annexe parkings municipaux



	Résultats 2023 Provisoires
Résultat de la section d'exploitation - Excédent	+ 41 464.65 €
Résultat de la section d'investissement – déficit	- 155 163.76€
Résultat global de l'exercice - Déficit	- 113 699.11 €
Résultat reporté exercice antérieur-	+ 213 845.60 €
Résultat global de clôture	+ 100 146.49€
Solde excédentaire des restes à réaliser	+ 30 000 €
Résultat excédentaire après financement des restes à réaliser	+ 130 146.49 €

Pour l'exercice 2024, la section d'exploitation devra prendre en compte la 1ere année d'amortissement du nouveau parking pour un montant de 91 K€.

Une hausse est à prévoir à la fois sur les charges de fonctionnement général (nouveau parking) et les charges de personnel (à l'instar des charges de personnel du budget général).

Les recettes de stationnement quant à elles seront relativement stables (environ 430K€).

Une subvention d'équilibre sera prévue à hauteur de 80K€.

Au niveau des investissements une enveloppe de travaux d'entretien est prévue pour un montant de 30K€ ainsi que du renouvellement de matériel (auto laveuse, photocopieur, caisse...).

A noter que l'encours de la dette pour ce budget est de **2 717 732 €**

Rapport d'Orientations Budgétaires Présentation consolidées des budgets

	Budget général	Budget annexe parkings municipaux	Budget boutique	Consolidation globale
Fonctionnement	27 151 K€	720 K€	32 K€	27 903 K€
Investissement	18 880 K€	575 K€	-	19 455 K€
Budget total	46 031 K€	1 295 K€	32 K€	47 358 K€



Rapport d'Orientations Budgétaires

Budget 2024

Conseil Municipal – 21 février 2024

Sallanches
LA VILLE AU PAYS
DU MONT-BLANC



Les résultats provisaires de l'exercice 2023



	Résultats 2023
Résultat de la section de fonctionnement - Excédent	+247 971.34 €
Résultat de la section d'investissement - Déficit	- 967 007.73 €
Résultat global de l'exercice 2023 – Déficit	-719 034.39 €
Résultat reporté exercice antérieur	+ 2 689 161.92 €
Résultat global de clôture	+ 1 970 127.53 €
Solde déficitaire des restes à réaliser	-498 235.01 €
Résultat excédentaire après financement des restes à réaliser	+ 1 471 892.52 €

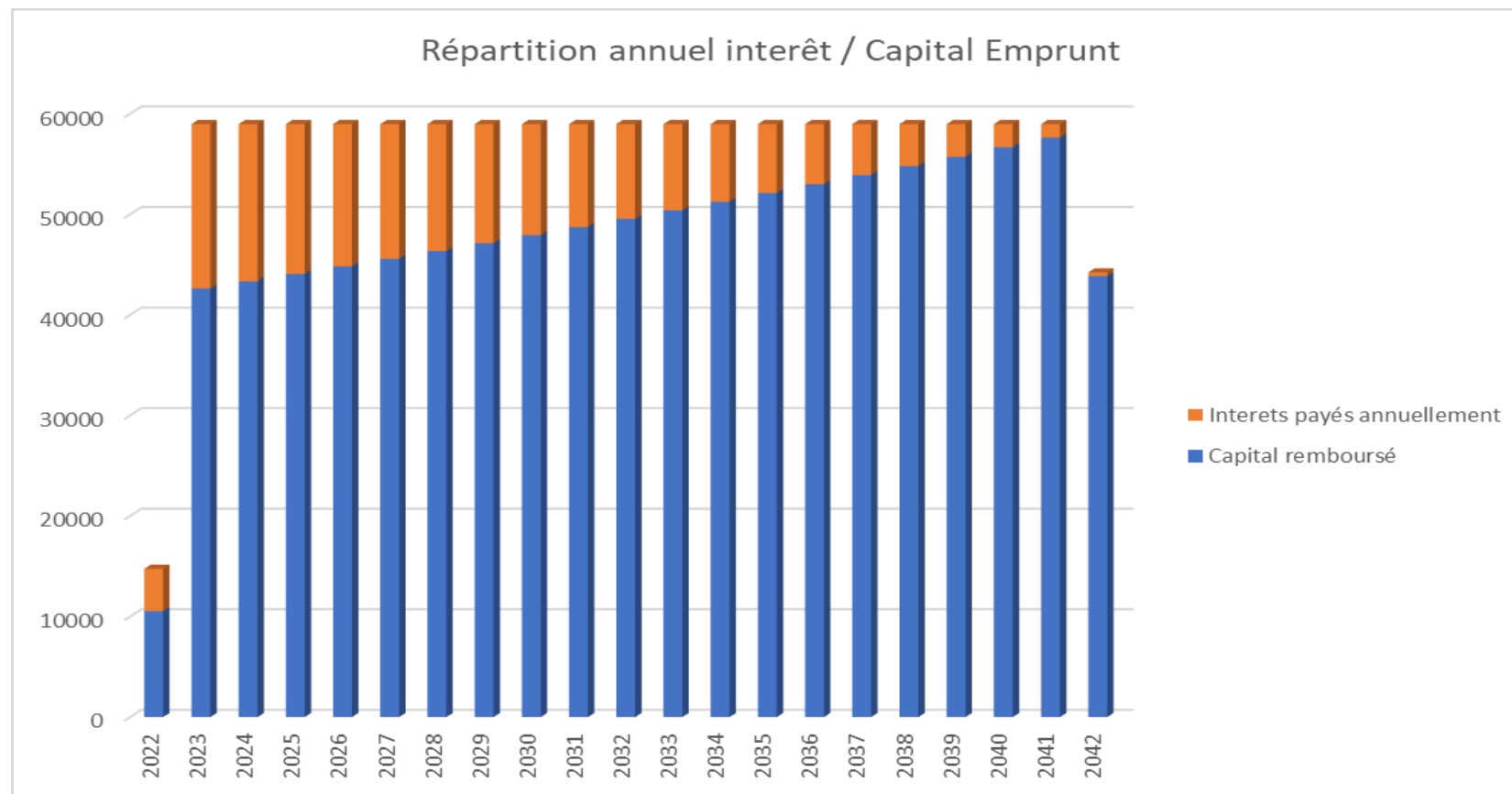


Les principales dépenses d'investissement 2023

Articles	Libellés	Réalisé 2023	Restes à réaliser
16	Emprunts	42 618.17 €	
20	Immobilisations incorporelles	88 136.94 €	92 826.71 €
21	Immobilisations corporelles	235 143.40 €	29 927.38 €
21351	<i>Bâtiments d'exploitation</i>	0	0
21531	<i>Réseaux d'adduction d'eau</i>	158 113.46 €	21 533,00 €
2154	<i>Matériel industriel</i>	2 636,70 €	
2155	<i>Outillage industriel</i>	1 846,53 €	
21561	<i>Service de distribution d'eau</i>	65 326.40 €	8 394,38 €
21783	<i>Matériel de bureau</i>	1 624.74 €	
2183	<i>Matériel de bureau et matériel informatique</i>	5 595.57 €	
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0
23	Immobilisations en cours	1 191 511.31 €	375 480,92 €
DEPENSES REELLES TOTALES HT		1 557 409.82 €	498 235.01 €
TOTAL GENERAL HT (Réalisé + restes à réaliser)		2 055 644.83 €	



Evolution pluriannuelle de la dette



Année	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Capital remboursé	42 618,17 €	43 338,68 €	44 071,36 €	44 816,44 €	45 574,11 €	46 344,60 €	47 128,10 €	47 924,86 €
Interets payés annuellement	16 355,31 €	15 634,80 €	14 902,12 €	14 157,04 €	13 399,37 €	12 628,88 €	11 845,38 €	11 048,62 €



Evolution du nombre de m³ d'eau relevé et facturé

	2022	2023
Volume relevé par année	942 649	854 786
Variation en % / N-1	+7,30%	-9.32%
Volume facturé	944 335	853 091
Variation volume facturé en % / N-1	+6 ,1%	-9,66%
Chiffre d'affaires eau potable total	1 564 774	1 721 726
Dont redevances Eau RMC	466 498	419 590
Chiffre d'affaires NET	1 098 276	1 302 136
Variation du chiffre d'affaires N/N-1	+27.02%	+18.56%



Détail des principales enveloppes d'investissement

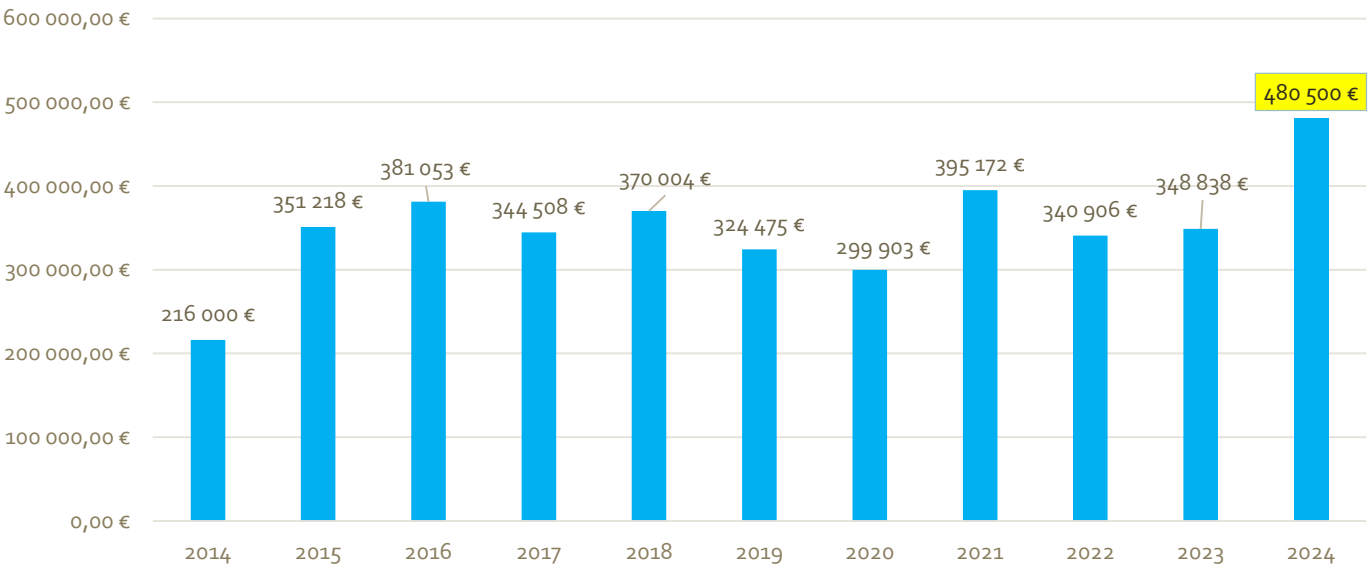
Intitulé des projets	Orientations budgétaires 2024 HT
Ancienne Route impériale : Début des travaux 01/2024	125 000 € HT
Charles Albert : Début des travaux 03/2024	80 000 € HT
Reprise réseaux llettes - Lancement de la consultation en cours	200 000 € HT
Les Golettes - Lancement consultation en cours	110 000 € HT
Ancienne Route de Combloux - Travaux à prévoir au mois de juin ou juillet, étude en cours	100 000 € HT
Travaux Second forage Cayenne - Lancement consultation en cours	130 000 € HT
Route du Mot - renouvellement colonne vétuste: Création d'une AP-CP de 600 000 € dont 400 000 € de crédits de paiement en 2024 et 200 000 € en 2025	400 000 € HT
Enveloppe travaux pour le renouvellement de branchements – dévoiements liés à l'urbanisme	100 000 € HT
Renouvellement compteurs/regards compteurs	6 000 € HT
Remplacement d'un Véhicule (4x4)	38 000 € HT
Montant total prévisionnel H.T.	1 289 000 € HT



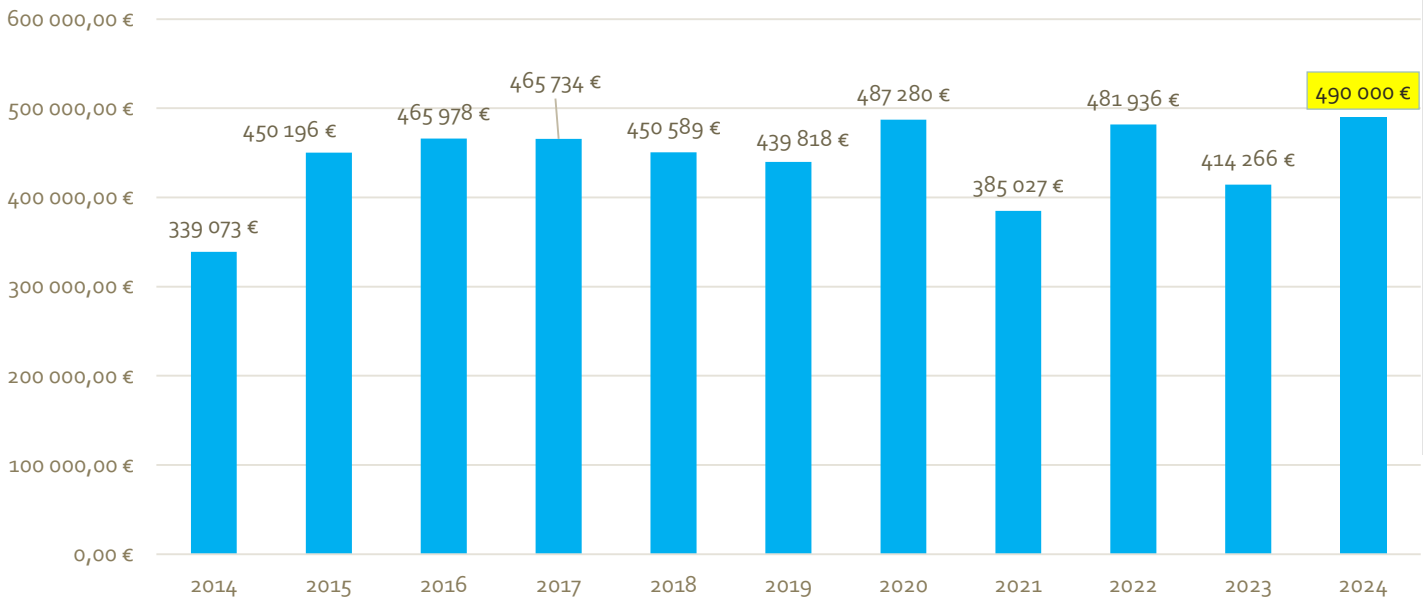
Les orientations en fonctionnement

1 820 000 € de recettes attendues pour financer ces dépenses conformément aux tarifs délibérés le 6/12/2023

Evolution des charges à caractère général (011)



Evolution des charges de personnel (012)





Merci

Sallanches

LA VILLE AU PAYS
DU MONT-BLANC